Officiers de Santé 127

A Paris le 19. Mars 1793
an 2. de la République française

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___N___ 3/69

A l'Academie de Chirurgie

Citoyens

Le Ministre m'a chargé d'écrire aux ordonnateurs des Ports de Brest, Toulon et L'Orient, pour les prevenir que son intention est que les Chirurgiens auxiliaires qui se rendent dans ces Ports ne soient point examinés de nouveau et qu'ils soient embarqués sur les Batimens de la Republique en la qualité dont ils ont été jugés susceptibles par l'Academie.

Je joins ici copie de cette Lettre.

L'adjoint du Ministre de la Marine
pour la Sixieme Division.

Dalbarade

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 8 d 1
n° 13